

## LISTE DES TEMOINS DE MARIAGE ENTRE

M.....

Et M.....

Le.....

Dossier n° :.....

### Témoins du futur époux(se) :

#### 1<sup>er</sup> témoin

Prénom(s)..... Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

#### 2<sup>ème</sup> témoin

Prénom(s)..... Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

### Témoins de la future époux(se) :

#### 1<sup>er</sup> témoin

Prénom(s)..... Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

#### 2<sup>ème</sup> témoin

Prénom(s)..... Nom.....

Né(e) le.....à.....

Profession.....

Domicile.....

Minimum un par époux, maximum deux par époux. Facultatif pour le 2<sup>ème</sup> témoin.

Joindre les photocopies des pièces d'identité.

Nota : les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe et être juridiquement capables. Les personnes mariées devront indiquer leur nom d'époux(se).

Les personnes mariées peuvent être témoins ensemble : les parents de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement.

**Un mineur peut-être témoin s'il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.**